

TITRE 2 - PROPOSITIONS DE GESTION : OBJECTIFS PRINCIPAUX CHOIX, PROGRAMME D' ACTIONS

2.1 Synthèse et définition des objectifs de gestion

| Synthèse de l'état des lieux Points forts - Points faibles | Objectifs de gestion retenus par le propriétaire* |
|--|--|
| Production (ligneuse et non ligneuse) | |
| <p>POINTS FORTS :</p> <p>+ Le chêne sessile est l'essence objectif sur le massif à l'exception des U.G. 17.2 et 18.2 (essence objectif – hêtre). Ce dernier présente sur l'ensemble de la forêt un bon potentiel de chênes à destination « plot ».</p> <p>+ Bonne régénération du chêne sessile.</p> <p>+ Diversité des essences forestières.</p> <p>POINTS FAIBLES :</p> <p>- La forêt présente un léger déficit au niveau des perches et des petits bois. Un effort de renouvellement sera réalisé pour assurer l'équilibre en futaie irrégulière.</p> | <p>Favoriser les chênes de qualité lors des coupes d'amélioration.</p> <p>Conservé un mélange d'essences secondaires à hauteur de 10 à 20% de la surface.</p> <p>Poursuivre l'effort de renouvellement de la forêt, en favorisant au maximum la régénération naturelle de chêne sessile. Dans certains cas (déficit de semenciers), des compléments composés de chêne sessile pourront être nécessaires.</p> |
| Fonction écologique | |
| Aucun élément à mentionner | |
| Fonction sociale (accueil, paysage, eau potable) | |
| Présence d'un périmètre de captage éloigné (Forage queue de FRETOY) | |
| Protection contre les risques naturels | |
| Aucun élément à mentionner | |
| Autres enjeux et menaces pesant sur la forêt | |
| Pratique de l'affouage | Délivrer les coupes de taillis et les houppiers tant que possible pour les affouagistes. |
| Pratique de la chasse | La chasse est louée. Suivre le Plan de Chasse en vigueur. |

2.2 Traitements, essences objectifs, critères d'exploitabilité

2.2.1 Traitements retenus

| Traitements sylvicoles | Surface préconisée (ha) | Surface aménagement passé |
|--|-------------------------|---------------------------|
| Futaie régulière (dont conversion en futaie régulière) | 46.97 | 127,18 |
| Futaie irrégulière (dont conversion en futaie irrégulière) | 170.85 | 90,64 (TSF) |
| Sous-total : surface en sylviculture de production | 217,82 | 217,82 |
| Hors sylviculture de production | 0 | 0 |
| Total : surface retenue pour la gestion | 217,82 | 217,82 |